



ALCOOLIKUES ANONYMES

*Il y a
une solution.*

BROCHURE INSTITUTIONNELLE

Les Alcooliques anonymes en France

L'abstinence n'est pas une fin en soi, les membres AA sont pourtant convaincus qu'il s'agit pour eux d'une nécessité. Leur alcoolisme les a entraînés vers une perte irréversible de contrôle de leur consommation. Leurs nombreuses tentatives pour limiter leur consommation ont été vaines sur le long terme. Ils l'ont appris à leurs dépens : pour eux, un verre c'est déjà trop car un verre appelle sans fin le suivant. L'abstinence est la porte qui va leur permettre de retrouver durablement une vie construite et digne.

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| LE MOT DES ADMINISTRATEURS NON ALCOOLIQUES | 5 |
| DES HOMMES ET DES FEMMES UNIS PAR LE DÉSIR DE NE PLUS BOIRE | 6 |
| La définition des Alcooliques anonymes | |
| Une rencontre historique | |
| Les Alcooliques anonymes s'implantent en France | |
| Le groupe : expérience, force et espoir | |
| Qui sont les membres Alcooliques anonymes aujourd'hui ? | |
| UNE ORGANISATION QUI VIT GRÂCE À SA BASE | 12 |
| Un fonctionnement en douze traditions | |
| Des groupes responsables de leur destin | |
| Des services mis en commun | |
| Des principes de fonctionnement démocratiques | |
| Une association qui s'autofinance | |
| COMMENT LES ALCOOLIQUES SE RÉTABLISSENT AVEC ALCOOLIQUES ANONYMES | 16 |
| Les « 24 heures » et le « premier verre » | |
| Partager, parler, écouter, s'entraider | |
| A l'écoute 24 heures sur 24 | |
| Une relation de confiance : le parrainage | |
| Lire pour se rétablir | |
| Le service : le rétablissement en actions | |
| Une dimension spirituelle déterminante | |
| Les douze étapes du rétablissement | |
| TRANSMETS-LE ! | 22 |
| Avec les professionnels | |
| Le sens de l'anonymat | |
| Les Alcooliques anonymes agissent dans le domaine de la santé | |
| Les Alcooliques anonymes à la rencontre des justiciables | |
| Les Alcooliques anonymes et le monde du travail | |
| Nos amis les journalistes | |
| L'ALCOOLISME, UN MAL FAMILIAL | 27 |
| ET SI JE NE SUIS PAS UNIQUEMENT ALCOOLIQUE ? | 27 |
| VOUS NOUS TROUVEREZ FACILEMENT | 28 |

Le mot des administrateurs non alcooliques

L'association Alcooliques anonymes France compte au sein de son conseil d'administration des professionnels, membres de la société civile et non alcooliques, qui apportent bénévolement leur éclairage, leur compétence et leur soutien à ses actions. Ces professionnels, engagés à nos côtés, ne sont pas soumis à l'anonymat public. Le président de l'association est un de ces administrateurs.

La parole leur est laissée en introduction de cette brochure.

« Alcooliques anonymes... que de représentations associées à ce nom, à la fois connu et mystérieux. Combien de films, combien de parodies, combien de « Bonjour, je m'appelle... et je suis alcoolique » mais finalement, combien connaissent vraiment l'association ? Combien d'alcooliques en souffrance, combien de familles désespérées, combien de professionnels démunis ?

La consommation de vin des Français est en baisse depuis les années 60, mais l'alcool reste la substance psychoactive la plus consommée en France. La maladie – car l'alcoolisme est une maladie – demeure et les conséquences sont dramatiques : accidents de la route, violences, problèmes de santé, drames familiaux, conjugaux, difficultés professionnelles, sociales, désespoir, tentatives de suicide... L'alcoolisme est un mal profond qui s'insinue et consume progressivement la personne qui en souffre dans tous les domaines de sa vie. Là où l'alcool semblait une solution magique pour soulager une souffrance, une angoisse, l'alcool finit par tout détruire et se révèle être le problème.

Il est possible de s'en sortir... mais pas seul.

Depuis 1935, à travers le monde entier, des centaines de milliers d'hommes et de femmes se sont rétablis et connaissent le bonheur de vivre libérés de l'alcool grâce au mouvement des Alcooliques anonymes.

À l'heure de la réduction des risques et des dommages, les Alcooliques anonymes persistent et signent en prouvant chaque jour que l'abstinence heureuse et durable existe. Tous avaient cherché des solutions plus faciles, plus rapides, et nous aussi, professionnels, avons cru que nous pouvions trouver comment rendre à nos patients la capacité de boire « normalement »... en vain.

Pourtant, un changement profond est possible. L'association des Alcooliques anonymes propose une solution : des groupes d'entraide et un programme de rétablissement en 12 étapes, un outil de reconstruction intérieure pour une nouvelle relation à soi, aux autres et au monde. Lors des réunions, les membres du groupe partagent leur expérience et leur force, ils se reconnaissent et se comprennent comme bien peu peuvent le faire. L'accueil chaleureux, l'écoute bienveillante, l'acceptation sans jugement et l'anonymat permettent à l'alcoolique qui souffre de sortir de l'isolement et de la honte ; de retrouver confiance et espoir. Un jour à la fois, étape après étape, ils parviennent ensemble à faire sortir l'alcool de leur corps, de leur esprit et de leur vie.

La dimension spirituelle du programme et la prière prononcée à la fin des réunions ont pu susciter la résistance des uns et la méfiance des autres, du fait de la confusion fréquente entre spirituel et religieux. De récentes études dans les champs de la médecine, de la psychologie et de la sociologie, constatent de plus en plus la portée thérapeutique d'une démarche spirituelle. Il s'agit d'un travail intérieur développant l'acceptation, le pardon, la gratitude, l'altruisme, l'engagement... Des éléments essentiels pour réapprendre à vivre, donner du sens à sa vie et trouver sa place dans le monde.

Nous sommes des professionnels de santé et en tant qu'administrateurs, nous nous engageons bénévolement et soutenons le mouvement des Alcooliques anonymes en témoignant de la richesse de la collaboration avec les groupes AA. Nous avons vu tant de vies sauvées... En travaillant ensemble, nos interventions complémentaires permettent d'accompagner les malades alcooliques vers une nouvelle vie libérée de l'alcool et de son chaos. » *Texte collectif.*

QUELQUES-UNES DE NOS RÉFÉRENCES

> Attribution de la médaille de vermeil de l'académie de médecine en 2002.

> Convention pluriannuelle d'objectifs signée avec le Ministère de la justice en 2014.

> Participation au groupe de travail « Mouvements d'entraide » de la Société française d'alcoologie.

> Partenaire du Fonds Actions Addictions.

01

*Des hommes et des femmes
unis par le désir de ne plus
boire.*



LA DÉFINITION DES ALCOOLIQUES ANONYMES (AA)

Les Alcooliques anonymes sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des AA. Les AA ne demandent ni cotisation ni droit d'entrée ; nous nous finançons par nos propres contributions.

Les AA ne sont associés à aucune secte, confession religieuse ou [parti] politique, à aucun organisme ou établissement ; ils ne désirent s'engager dans aucune controverse ; ils n'endossent et ne contestent aucune cause.

Notre but premier est de demeurer abstinents et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.

Copyright© by The AA Grapevine, Inc.
Reproduit avec permission

UNE RENCONTRE HISTORIQUE

L'association Alcooliques anonymes est née aux États-Unis, en 1935, de la rencontre de William Griffith Wilson, dit Bill W et de Robert Holbrook Smith, dit Docteur Bob : deux alcooliques que les médecins considéraient alors comme étant condamnés.

Bill venait tout juste de réussir à cesser de boire quand il rencontra Bob. Il ne lui fit pas la morale, ne lui donna aucun conseil, ne lui demanda aucune promesse. En revanche, il lui raconta son histoire : son enfermement progressif dans le cauchemar de l'alcoolisme, ses tentatives pour s'en sortir, aussi nombreuses que vaines, malgré l'amour de sa femme et l'aide d'un médecin exceptionnel, l'acceptation de son impuissance devant l'alcool et sa toute récente abstinence soutenue par la foi, quoiqu'encore bien fragile... Sans doute Bob se reconnut-il dans cette histoire puisqu'il accepta de subir une nouvelle cure de désintoxication, qui cette fois fut la bonne.

Bill et Bob étaient persuadés qu'en partageant leur expérience le plus honnêtement possible, ils acquerraient davantage de force et de confiance pour se rétablir dans l'abstinence totale d'alcool, et pourraient donner un nouveau sens à leur vie. C'est ainsi qu'à eux deux, ils créèrent le premier groupe de ce qui allait devenir Les Alcooliques anonymes : la plus grande association d'entraide mondiale.

LES ALCOOLIQUES ANONYMES S'IMPLANTENT EN FRANCE

Des membres AA américains se réunissaient à Paris depuis 1949, mais les réunions étaient alors exclusivement anglophones. C'est en 1960 que le premier groupe francophone s'est créé à Paris, au 65, quai d'Orsay, suite aux articles de Joseph Kessel sur les Alcooliques anonymes des États-Unis, parus dans France-Soir en juillet 1960.

L'histoire de la France avec les Alcooliques anonymes remonte bien avant la création du premier groupe en langue française en 1960. C'est dans notre pays que Bill W rencontra la boisson alors qu'il y était soldat pendant la première guerre mondiale. La première trace d'AA à Paris remonte à 1947, avec la correspondance entre un membre AA en poste à l'ambassade américaine et les services généraux de New York. À partir de l'été 1949, deux membres AA américains se retrouvent chaque semaine dans un restaurant parisien. La première réunion AA en langue anglaise se tient à Paris le 21 avril 1950, lorsque six alcooliques se réunirent à l'hôtel Bedford – 17, rue des Arcades. Les réunions hebdomadaires du lundi soir du groupe Paris-Étoile, débutèrent dans une chambre de l'hôtel Wagram. En juin 1950 Bill et son épouse Lois assistèrent à cette réunion.

ALCOOLIQUES ANONYMES À TRAVERS LE MONDE

Au 1^{er} janvier 2018, le nombre estimé est de

120 300 groupes

répartis sur tous les continents (plus de 180 pays), soit plus de

2 100 000 membres.

Le livre de référence *Les Alcooliques anonymes* a été traduit à ce jour dans plus de 69 langues ou dialectes.

ALCOOLIQUES ANONYMES EN FRANCE

En 2018, on comptait 500 groupes francophones en France métropolitaine et Corse, 16 groupes dans les régions d'Outremer (Antilles, île de la Réunion, Polynésie), environ 60 groupes en langues étrangères (anglais, polonais, espagnol et russe), ainsi qu'un accueil en langage des signes français (LSF). 6 groupes se réunissent en milieu carcéral. 24 groupes sont implantés au sein d'établissements de soins.

Chiffres actualisés chaque année sur le site www.alcooliques-anonymes.fr

LE GROUPE : EXPÉRIENCE, FORCE ET ESPOIR

Un groupe AA est formé par un ensemble de personnes qui se réunissent, en général une fois par semaine, en un même lieu (locaux municipaux, centres sociaux, paroissiaux...) pour échanger leurs expériences de rétablissement.

La seule condition pour en faire partie est d'avoir le désir d'arrêter de boire. Toutefois les non-alcooliques et, notamment les professionnels concernés par l'alcoolisme, y sont accueillis une ou deux fois par mois, lors de réunions ouvertes à tout public. Un groupe Alcooliques anonymes est reconnu comme tel, s'il respecte les traditions de l'association, s'il organise ses réunions autour de thèmes de partage tirés de la méthode de rétablissement des Alcooliques anonymes et s'il demande à être répertorié auprès du bureau des services généraux (siège social et administratif). Le groupe est soudé par des relations d'entraide qui s'établissent naturellement et qui dépassent le cadre des réunions.

Comment naissent les groupes ?

La création des groupes se fait par un mouvement spontané. Pour qu'un nouveau groupe prenne naissance, il suffit que deux alcooliques, désireux de se rétablir grâce à la méthode des Alcooliques anonymes, décident de l'ouvrir.

Le développement des groupes en France

En 1965, cinq ans après la création du premier groupe, il n'existait que deux groupes stables à Paris et deux dans le Nord de la France relayés par quelques correspondants locaux.

En 1970, une vingtaine de groupes fonctionnait régulièrement, en région parisienne mais aussi dans le Nord, en Alsace et en Normandie.

Entre 1966 et 1970, il s'ouvrit en moyenne plus de trois groupes par an, puis sept entre 1971 et 1975, dix entre 1976 et 1980 et jusqu'à vingt entre 1981 et 1985.

En 1986, on comptait 250 groupes AA en France.

Dans les dix années suivantes, le nombre annuel d'ouvertures s'est stabilisé autour d'une vingtaine par an. 480 groupes AA fonctionnaient en 1995 et 550 en 2000. La distance entre le domicile du malade alcoolique et le groupe le plus proche ne cesse de diminuer. Dans les très grandes villes, les alcooliques qui choisissent AA pour se rétablir peuvent s'appuyer sur plusieurs réunions par semaine. A Paris, il y en a plusieurs par jour, à plusieurs heures de la journée.

Des groupes Alcooliques anonymes se sont également créés en Martinique, en Guadeloupe, sur l'île de La Réunion, en Polynésie française. Des contacts AA sont également présents en Nouvelle Calédonie.

Il existe également, au niveau mondial, des solutions de partage en ligne en langue française. Ainsi qu'un « bureau des isolés » qui propose des réunions par correspondance épistolaire.

Les implantations particulières

La vocation des Alcooliques anonymes est d'être présents partout où souffrent des alcooliques. Les centres de soins et les établissements pénitentiaires sont des lieux particulièrement propices à la prise de conscience des alcooliques.

Voir également le chapitre « Transmets-le ! »

Les établissements de soins

Les AA mènent des actions auprès de structures de soins, notamment au sein des services hospitaliers et ambulatoires spécialisés dans le traitement de l'alcoolisme.

Les Alcooliques anonymes s'engagent à être assidus et discrets et à éviter toute ingérence dans les attributions des médecins et du personnel soignant.



LES CHIFFRES DE LA SANTÉ

AA effectue plus de 300 actions différentes, sous forme de groupes AA, d'antennes, de réunions d'information ou de permanences.

Les établissements pénitentiaires

Les interventions des AA se font dans le strict respect des règles propres à chaque établissement pénitentiaire.

Ces actions sont animées par des intervenants membres des AA autorisés par l'administration pénitentiaire.

En milieu carcéral, le travail des AA se fait généralement en relation avec le service médical et le service pénitentiaire d'insertion et de probation. Les détenus bénéficient ainsi d'un temps d'échange qu'ils pourront prolonger à leur sortie.

QUI SONT LES MEMBRES ALCOOLIQUES ANONYMES AUJOURD'HUI ?

Le nombre est estimé à 6 000 membres, nombre stable depuis 2010.

Il s'agit d'une estimation. En effet, en vertu de son principe d'anonymat, l'association ne dresse pas de liste de ses membres. L'accès aux réunions est entièrement libre, sans engagement, sans inscription et bien entendu sans relevé de présence. Tous les cinq ans, l'association organise un sondage : un questionnaire anonyme à la disposition de tous les membres AA, dans tous les groupes de France, permet de réactualiser le profil statistique des membres fréquentant les réunions.

Ce sondage ne permet pas de constituer un recensement, mais il permet un échantillonnage statistique suffisamment représentatif.

Dans une association accordant une grande importance à l'anonymat de ses membres, il est très difficile de faire une estimation du nombre précis de membres fréquentant les réunions. De plus, deux variables compliquent cette estimation : la fréquentation simultanée de plusieurs groupes et, à l'opposé, les membres qui viennent de façon irrégulière.

Quelques enseignements tirés de notre expérience et qui se vérifient par nos sondages successifs :

- > L'alcoolisme est une maladie progressive, il faut souvent du temps pour entreprendre une démarche vers les Alcooliques anonymes.
- > L'association Alcooliques anonymes apporte une réponse généraliste à ceux qui souffrent d'alcoolisme. Elle attire indifféremment les hommes et les femmes et toutes les catégories socioprofessionnelles. Personne n'est à l'abri de la maladie alcoolique et chacun peut trouver sa place aux Alcooliques anonymes, quel que soit son âge ou sa condition sociale.
- > Les professionnels qui connaissent bien l'association attestent qu'une abstinence d'alcool non subie, mais bien vécue, permet aux alcooliques de régler la plupart de leurs difficultés familiales, financières et professionnelles. Ils soulignent également l'utilité d'une approche mettant l'accent sur la reconstruction psychologique sans laquelle aucun rétablissement ne saurait être durable. En outre, ils constatent que la participation active aux réunions permet de s'ouvrir aux autres et de renforcer la confiance en soi.
- > L'assiduité aux réunions est indéniablement un gage de réussite. L'abstinence totale d'alcool est en général rapidement et durablement atteinte par celui ou celle qui vient souvent et régulièrement en réunion.
- > On constate souvent que l'action de la méthode de rétablissement des AA a un impact positif sur l'insertion ou la réinsertion professionnelle.
- > L'importance de la relation personnelle de l'alcoolique avec son médecin est déterminante ainsi que le rôle de ce dernier pour faire connaître l'association à ses patients.
- > Une fois l'abstinence obtenue, les problèmes liés aux atteintes physiques de l'alcool s'estompent bien souvent et la recherche des alcooliques s'oriente plutôt vers un soutien moral et psychologique.



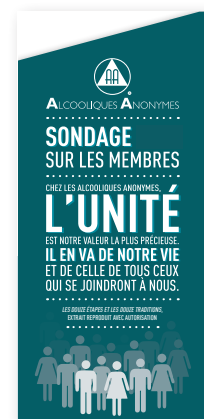
LES CHIFFRES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

AA est présent dans environ 1/5 des établissements pénitentiaires, soit 40 établissements.

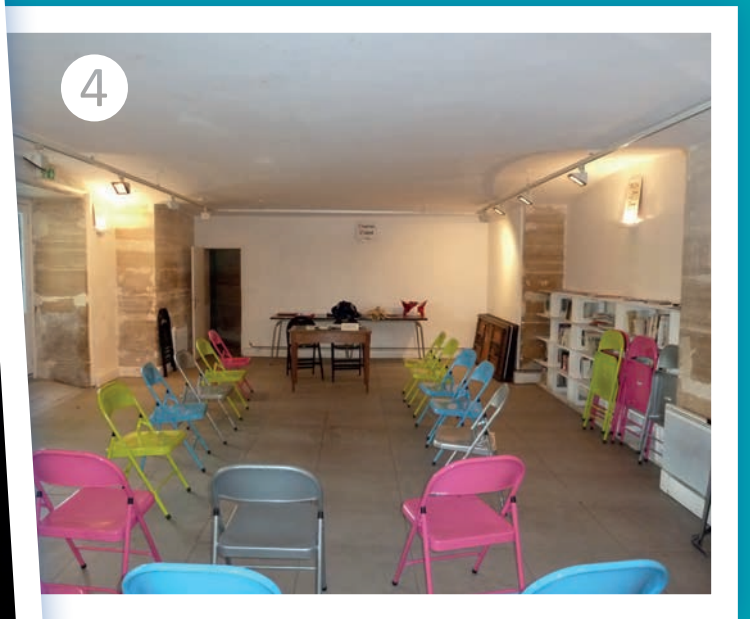
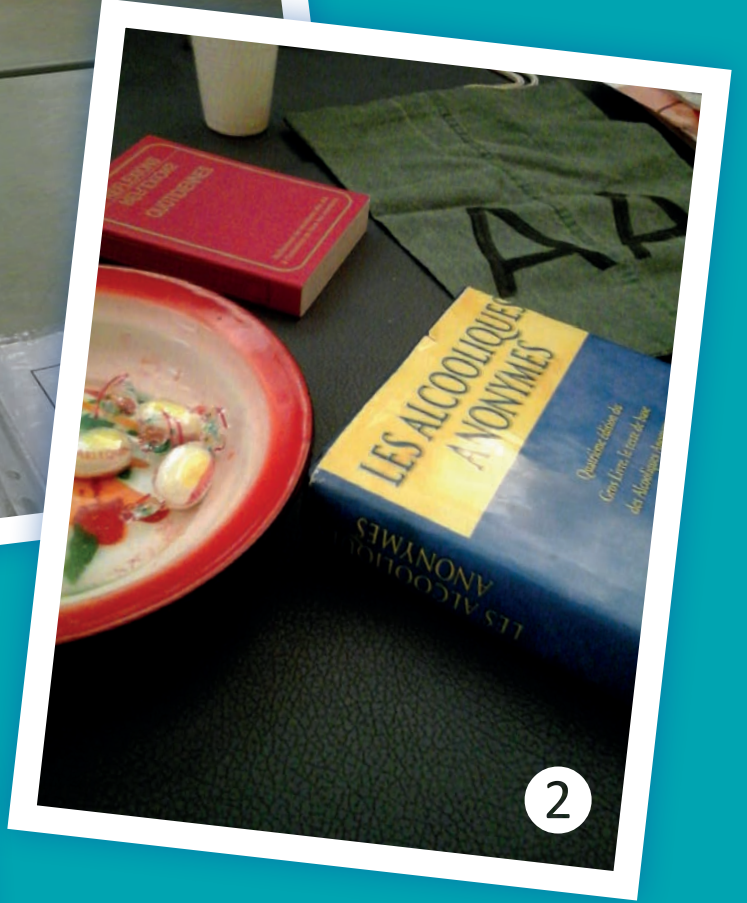
45 actions en milieu fermé :
6 groupes, 28 antennes

et 11 réunions d'information.

7 actions régulières en milieu ouvert.



Une brochure spécifique est éditée pour présenter les résultats du dernier sondage réalisé, elle est insérée à la fin de cette brochure.



Alcooliques anonymes en image

Les Alcooliques anonymes vus par ses membres, à travers une série de clichés photographiques réalisés lors d'un concours organisé par l'association, pour le cinquantième anniversaire du mouvement. En voici une sélection.

Légende

① ② ⑦

Antoine, Antenne hôpital F. Widal, Paris.

③

Sylvie, groupe Les Halles, Paris.

④

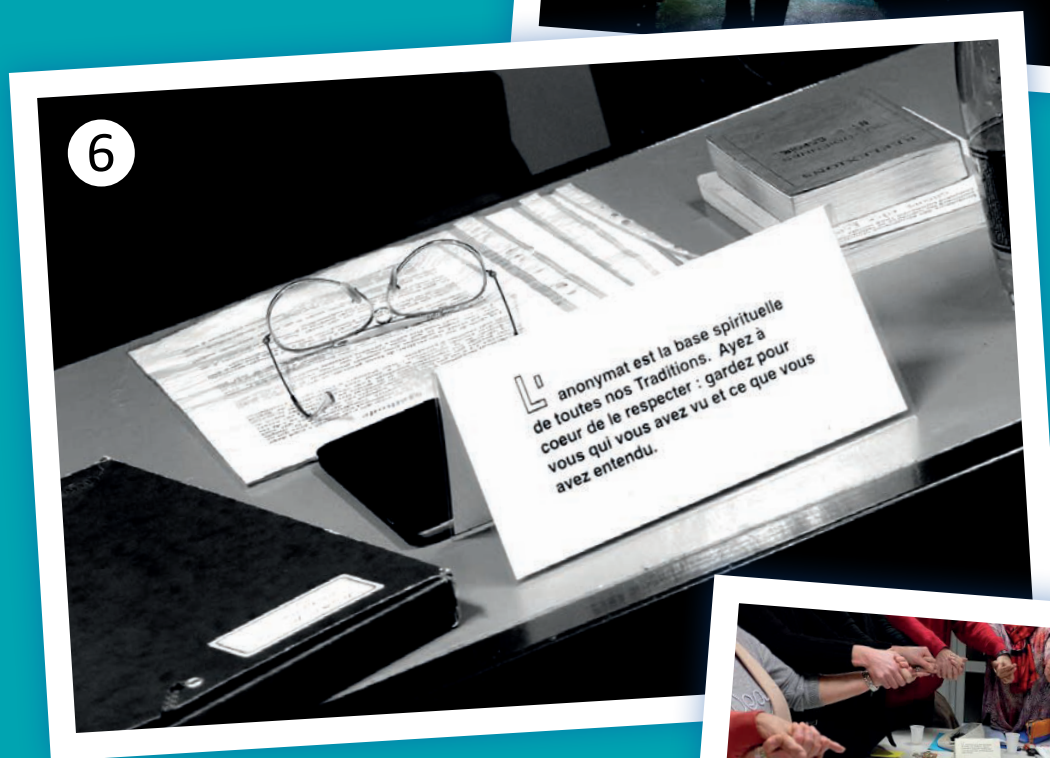
Pascal, groupe AA and Co, Paris.

⑤

Vincent, groupes de Versailles.

⑥

Louis-Paul, groupe Cros de Cagnes,
Cagnes-sur-Mer.



02

*Une organisation
qui vit grâce à sa base.*



UN FONCTIONNEMENT EN DOUZE TRADITIONS

Les fondateurs ont adopté des recommandations générales, les « douze traditions » qui préservent l'unité de l'association, son indépendance, l'autonomie de chaque groupe ainsi que l'anonymat et la liberté de ses membres.

Les douze traditions des AA sont les principes qui assurent la pérennité et la croissance des milliers de groupes qui forment l'association au niveau mondial. Elles sont aussi le fruit de l'expérience des groupes, accumulée au cours des années de croissance de l'association. Elles rappellent que l'association est basée sur le problème initial de milliers d'hommes et de femmes : préserver leur abstinence et en aider d'autres à l'obtenir.

Les douze traditions des Alcooliques anonymes

1. Notre bien-être commun devrait venir en premier lieu ; le rétablissement personnel dépend de l'unité des Alcooliques anonymes.
2. Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une seule autorité ultime : un Dieu d'amour tel qu'il peut se manifester dans notre conscience de groupe. Nos chefs ne sont que des serviteurs de confiance, ils ne gouvernent pas.
3. Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour être membre des Alcooliques anonymes.
4. Chaque groupe devrait être autonome sauf sur les points qui touchent d'autres groupes ou l'ensemble de l'association.
5. Chaque groupe n'a qu'un objectif premier : transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore.
6. Un groupe ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux Alcooliques anonymes, ni leur prêter le nom des Alcooliques anonymes, de peur que les soucis d'argent, de propriété ou de prestige ne le distraient de son objectif premier.
7. Tous les groupes devraient subvenir entièrement à leurs besoins et refuser les contributions de l'extérieur.
8. L'association des Alcooliques anonymes devrait toujours demeurer non professionnelle, mais ses centres de service peuvent engager des employés qualifiés.
9. Comme association, les Alcooliques anonymes ne devraient jamais avoir de structure formelle, mais peuvent constituer des conseils ou des comités de service directement responsables envers ceux qu'ils servent.
10. L'association des Alcooliques anonymes n'exprime aucune opinion sur des sujets étrangers ; le nom des Alcooliques anonymes ne devrait donc jamais être mêlé à des controverses publiques.
11. La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame ; nous devons toujours garder l'anonymat personnel dans la presse écrite et parlée de même qu'au cinéma.
12. L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions et nous rappelle sans cesse de placer les principes au-dessus des personnalités.

DES GROUPES RESPONSABLES DE LEUR DESTIN

Les membres qui prennent l'initiative de créer un groupe en assument la pleine responsabilité : trouver un local, fixer l'horaire de la réunion, informer les professionnels et le public. Il s'agit d'un groupe « Alcooliques anonymes » à partir du moment où ses membres fondateurs font connaître au bureau des services généraux leur intention de s'inspirer des principes de l'association. Les services généraux enregistrent alors la création de ce nouveau groupe, sans effectuer aucun contrôle particulier et sans exercer aucun pouvoir sur lui.

En contrepartie de cette autonomie totale, le nouveau groupe ne reçoit aucun financement, et ne pourra compter que sur une aide matérielle très modeste : l'inscription sur la liste des groupes publiée chaque année et sur celle qu'édite notre site Internet, l'envoi des publications officielles des services généraux, un petit stock de documentation pour le démarrage. Un comité élu, renouvelé chaque année, y est chargé des tâches de gestion. Le but premier d'un groupe Alcooliques anonymes est de chercher à accueillir de nouveaux membres.

ADRESSE DU SIÈGE AA

Bureau des services généraux
29 rue de Campo Formio
75013 Paris
Tél : 01 48 06 43 68
Courriel : bsg@aafrance.fr

DES SERVICES MIS EN COMMUN

Les groupes AA ont la possibilité de s'associer sur le plan local, départemental ou régional pour constituer des comités qui assurent des services d'intérêt commun, gérés et financés par les groupes eux-mêmes. Ces services sont de diverses natures : permanence d'accueil ou téléphonique ; actions de relations publiques, directement auprès de personnes concernées ou de professionnels qui les côtoient, en établissements de santé, en milieu de justice, ouvert et fermé, en entreprises, services sociaux, collectivités ; actions auprès des médias.

Le siège social et administratif des Alcooliques anonymes France se situe à Paris et porte le nom de bureau des services généraux (BSG). Il regroupe toutes les informations et les services concernant les groupes et la structure des services AA. Il assure le lien entre les professionnels et institutions concernés par l'alcoolisme et les membres AA bénévoles en charge de chaque domaine : santé, justice, médias, entreprises et services sociaux, etc., au niveau régional comme national.

Le BSG procure de la documentation et des publications, édite et tient à jour la liste des groupes ouverts en France, assure le suivi administratif. Tout comme ses nombreux homologues à travers le monde, il est en relation avec les services mondiaux des Alcooliques anonymes à New York.

DES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUES

Alcooliques anonymes est organisée en fédération d'associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901 : la fédération Union Alcooliques anonymes porte la responsabilité nationale, tandis que les associations adhérentes agissent au niveau régional.

Chacune des associations est administrée par un conseil qui assure non seulement sa conformité légale, mais également son maintien dans les principes qui sont propres aux Alcooliques anonymes : les douze traditions.

Le conseil d'administration de l'association Union Alcooliques anonymes compte douze administrateurs : quatre administrateurs non alcooliques, membres de la société civile et huit administrateurs alcooliques, membres des groupes AA. Ce conseil s'assure de la mise en œuvre des orientations données chaque année par son assemblée générale (appelée la conférence), où les représentants des groupes de France ont une majorité prépondérante de deux tiers des voix. La conférence élit les administrateurs, approuve les comptes et oriente l'action des services généraux. Les services généraux d'Alcooliques anonymes France constituent un ensemble de moyens mis au service de l'ensemble des groupes. Les Alcooliques anonymes sont profondément attachés à des principes démocratiques qui s'appuient sur une large participation effective des membres. L'autorité prépondérante de son conseil d'administration est encadrée par diverses précautions, notamment le caractère non renouvelable des mandats d'administrateurs (limités à quatre ans). Ces précautions de fonctionnement ont été entérinées (au niveau mondial) sous la forme de « douze concepts » dont le premier reconnaît aux groupes Alcooliques anonymes la responsabilité suprême et l'autorité finale des services mondiaux. C'est pourquoi on qualifie les Alcooliques anonymes d'organisation à l'envers.

UNE ASSOCIATION QUI S'AUTOFINANCE

Les fondateurs des AA ont voulu se prémunir contre des finances trop prospères susceptibles de détourner l'association de son but premier. La garantie que l'unité de l'association ne serait pas compromise par des querelles matérielles est inscrite dans la septième de ses traditions qui prône son autofinancement complet.

En pratique, chaque groupe finance ses propres dépenses (loyer de la salle, frais de secrétariat et d'intendance) grâce aux sommes que les participants déposent dans une corbeille ou un chapeau, à la fin de chaque réunion, selon leur désir et leurs moyens. La totalité des excédents de cette collecte est reversée aux services généraux pour assurer leur financement.

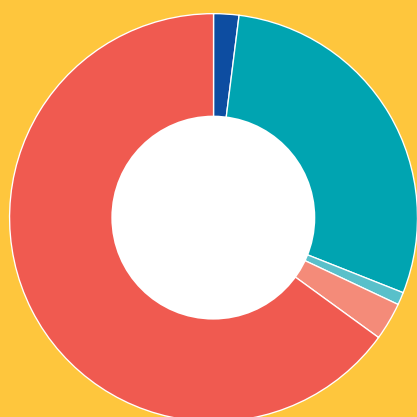
D'autre part, les publications éditées par l'association pour son usage propre (brochures d'information et ouvrages d'approfondissement de la méthode de rétablissement) permettent de dégager un bénéfice modeste.

Le budget annuel d'Alcooliques anonymes France s'élevait en 2016 à 280 000 €, constitués exclusivement des contributions versées par les membres et des achats de publications.

Les dépenses nationales sont constituées des frais d'édition des publications, des frais généraux et des charges du personnel administratif limité à deux employées et quelques prestataires.

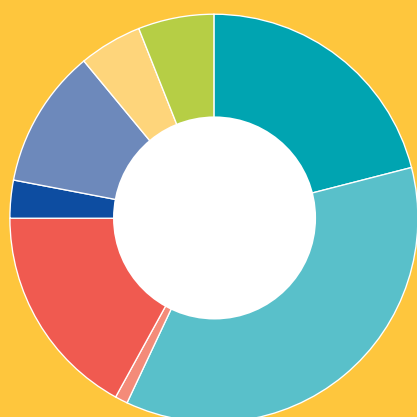
Tous les excédents, sans exception, sont affectés à des actions destinées à faire connaître de la manière la plus large possible la solution de rétablissement des Alcooliques anonymes et permettre ainsi d'accueillir le plus grand nombre possible d'alcooliques dans la souffrance.

Répartition des ressources financières de l'association



Produits

| | |
|--|------|
| ● Vente littérature et participation expéditions | 29 % |
| ● Abonnement journal interne | 1 % |
| ● Abonnement revue Partage | 3 % |
| ● Contributions des groupes | 65 % |
| ● Autres produits | 2 % |



Charges

| | |
|--|------|
| ● Locaux et charges | 21 % |
| ● Masse salariale | 36 % |
| ● Amortissements | 1 % |
| ● Achats littérature et expédition | 17 % |
| ● Assurance groupes et comités régionaux | 3 % |
| ● Coordination nationale | 11 % |
| ● Permanence | 6 % |
| ● Communication | 5 % |

03

*Comment les alcooliques
se rétablissent avec
les Alcooliques anonymes.*



LES « 24 HEURES » ET LE « PREMIER VERRE »

L'abstinence n'est pas une fin en soi, les membres AA sont pourtant convaincus qu'il s'agit pour eux d'une nécessité. Leur alcoolisme les a entraînés vers une perte irréversible de contrôle de leur consommation. Leurs nombreuses tentatives pour limiter leur consommation ont été vaines sur le long terme. Ils l'ont appris à leurs dépens : pour eux, un verre c'est déjà trop car un verre appelle sans fin le suivant. L'abstinence est la porte qui va leur permettre de retrouver durablement une vie construite et digne.

La méthode des « 24 heures » est l'un des principaux moyens pour maintenir cette abstinence épanouie sur le long terme. Un membre AA ne se jure jamais à lui-même de ne plus boire. Il ne fait jamais de promesses qui l'engageraient à ne pas boire « demain », il essaie tout simplement de ne pas boire « aujourd'hui ». Lorsqu'il se tourne vers AA pour obtenir de l'aide, il a souvent déjà découvert que son envie de boire a toujours été plus forte que ses meilleures intentions. Il sait que son plus grand problème est de rester abstinent dans le moment présent. « Aujourd'hui » est donc la seule période de sa vie où il peut agir. Hier a disparu. Demain n'est jamais là.

Mais aujourd'hui, se dit-il, aujourd'hui, je ne prendrai pas le premier verre."

PARTAGER, PARLER, ÉCOUTER, S'ENTRAIDER

Lorsqu'après seulement quelques mois d'abstinence, Bill W. a éprouvé un désir impérieux de boire, il s'est dit : « *Il faut que tu parles à un autre alcoolique. Tu as besoin de lui tout autant qu'il a besoin de toi !* » Il a donc rencontré le docteur Bob, qui avait essayé maints échecs dans sa lutte acharnée contre son propre alcoolisme. Ils ont ainsi découvert que le partage de leurs expériences les aidait à demeurer abstinentes.

Les piliers du rétablissement en Alcooliques anonymes sont la parole et l'écoute et c'est en réunion AA qu'elles se partagent et se libèrent. La seule condition pour assister à ces réunions et, de fait, pour devenir membre de l'association, est le désir d'arrêter de boire. Ainsi, ayant bu au point de vouloir arrêter, les nouveaux venus recherchent volontairement un groupe. Ils ne remplissent aucun formulaire d'admission, ni frais d'adhésion, ni autre obligation administrative ou pécuniaire.

Les réunions Alcooliques anonymes ne sont toutefois pas des groupes de parole. Elles proposent un thème de partage ayant trait à la méthode de rétablissement des Alcooliques anonymes. Elles sont animées par les membres eux-mêmes qui se succèdent dans cette tâche. Le « modérateur » de la réunion offre la parole à qui le souhaite. Chacun s'exprime à tour de rôle, dans le respect de la parole de l'autre, sans dialogue ni réponse.

Le nouveau venu est accueilli par les membres du groupe qui lui témoignent, par leurs expériences personnelles, qu'il est possible d'arrêter de boire et comment l'association les y a aidés.

On lui suggère alors d'essayer de ne pas boire pendant seulement 24 heures, puis de réitérer l'expérience. Et si son envie de boire devient irrésistible, il peut composer les numéros de téléphone que d'autres membres lui ont volontairement communiqués, puis suivre quelques conseils simples dont le premier est celui de revenir régulièrement en réunion.

Le nouveau venu est le seul qui puisse décider s'il a besoin ou non des Alcooliques anonymes, personne ne le contraint à revenir et à rester : il est responsable de son rétablissement. Cette liberté est la première marche de l'acceptation de la maladie alcoolique.

Témoignage d'un membre nouveau venu

Je tremblais de peur, mais j'étais décidé à faire quelque chose. Le désespoir m'a fait pousser la porte d'un groupe, à 28 km de chez moi. Qu'est-ce que je risquais ? Après tout, j'avais essayé tant de choses : compter le nombre de verres, ne pas boire tel jour, changer de métier, déménager, et j'en passe. J'avais peur de pousser cette porte, parce que j'avais des préjugés sur les AA. Je m'attendais, au mieux, à voir une assemblée compassée de buveurs d'eau, et au pire, à débarquer dans un tribunal. Je n'ai vu ni l'un ni l'autre. J'ai été accueilli par des personnes souriantes, détendues, qui prenaient soin d'elles-mêmes, sans manquer d'attention à l'autre. Pas de question, pas de jugement. Rien de sinistre là-dedans, au contraire. J'ai écouté. J'ai dit quelques mots même si je n'y étais pas obligé. Un sentiment d'espoir m'a saisi à l'écoute de partages forts et sincères, et d'un accueil sans retape. Je suis revenu la semaine suivante.

Témoignage d'une « ancienne » assidue aux réunions

Je viens en réunion depuis quinze années. C'est un choix, car il n'y a rien d'obligatoire chez les AA. Je me suis rétablie tout en faisant du service, puis j'ai laissé la place, comme le veut l'usage : en AA, on se méfie des egos indéboulonnables, et le fameux principe de rotation est là pour y mettre bon ordre. Depuis toutes ces années, mon obsession d'alcool s'est évaporée, grâce aux réunions, à notre programme spirituel que je travaille à ma manière, avec mes convictions, qui peuvent ne pas être celles du voisin. Croyants, athées ou agnostiques se côtoient en AA, je n'ai pas de comptes à rendre sur le sens que je donne à ma vie. Si notre programme en douze étapes est si riche, c'est parce que, selon moi, il vise à me réconcilier avec ma force de vie.

Quel enjeu ! Son approfondissement, chaque semaine, est pour moi source d'enrichissement, et m'aide à conforter la sérénité et la sobriété émotionnelle, valeurs que je suis invitée à cultiver au-delà de l'abstinence, si je le souhaite. Et puis il faut être là pour l'alcoolique qui pousse la porte. Je suis heureuse de le voir arriver. Il fera son chemin lui aussi, s'il en a le désir. Pour ma part, je lui offre un café, un sourire, et mon expérience d'alcoolique rétablie. Ce dont j'essaie de témoigner, c'est d'une liberté reconquise. Et de la joie qui va avec.

Témoignage d'un permanent

Le fait de me rendre dans le local de la permanence me met en condition. Je suis disponible et à l'écoute. Je parle de ce que je connais, la souffrance, les doutes, puis les réunions, l'espoir, la vie sans faire usage d'alcool. Si la personne qui appelle me dit qu'elle va peut-être aller en réunion, je raccroche heureux.

La nuit, la souffrance est palpable, profonde. Le besoin d'aide est pressant, parfois très urgent. L'alcool est souvent au bout du fil également. Ce sont des moments forts, des deux côtés du téléphone.

Témoignage d'un membre arrivé en réunion après avoir appelé la permanence

Je me suis décidé un jour à appeler les Alcooliques anonymes et tout s'est enchaîné très vite. C'est ce qu'il me fallait : ne pas me donner le temps de revenir sur ma décision, de négocier pour la énième fois avec l'alcool, j'avais besoin d'être porté. Un lundi matin, n'en pouvant plus, j'appelle le numéro de la permanence nationale inscrit en gros sur la page d'accueil du site des AA.

Quand on cherche vraiment, on trouve facilement. Une personne me répond tout de suite, me dit qu'elle est elle-même alcoolique et m'en donne quelques preuves irréfutables qui ressemblent fort à ce que je suis en train de vivre moi-même. Je la crois, parce que ça ne s'invente pas. Et je décide alors de lui faire confiance. Elle me propose d'aller en réunion, sans essayer de me convaincre, j'apprécie. Quand je lui dis ma peur de franchir cette porte, elle a la parade : elle va me mettre en contact avec quelqu'un qui m'accompagnera. Le soir même j'étais en réunion dans un groupe d'Ile de France. Et j'ai appris seulement ensuite que la personne que j'avais eue au départ au téléphone me répondait de Normandie !

À L'ÉCOUTE 24 HEURES SUR 24

Les membres des AA se relaient bénévolement pour assurer une permanence téléphonique accessible 24h/24 au 09 69 39 40 20 (numéro Cristal, appel non surtaxé).

Toute personne se sentant en difficulté avec l'alcool peut appeler de façon anonyme pour obtenir des renseignements précis concernant les adresses et horaires des réunions, ou, tout simplement pour échanger avec le permanent.

Cette permanence est couplée avec un réseau de couverture nationale qui permet à un appelant qui le désire d'être mis en relation directe et rapide avec un membre d'un groupe AA proche du lieu où il se situe.

UNE RELATION DE CONFIANCE : LE PARRAINAGE

Les membres de l'association constatent bien souvent qu'ils ont besoin d'un soutien constant pour apprendre à « vivre sans alcool ». Chacun a donc la possibilité, de demander à un membre des AA avec lequel il se sent à l'aise et avec qui il peut parler en toute liberté et en toute confiance, d'être son parrain. Ainsi, un parrain n'est autre qu'un alcoolique qui a progressé sur le chemin du rétablissement et qui partage son expérience, d'une manière continue et individuelle, avec un autre membre des AA, son filleul, arrivé plus récemment. Chez les AA, le parrain et son filleul se rencontrent d'égal à égal, comme l'ont fait Bill W. et le docteur Bob.

L'expérience nous enseigne que partager son rétablissement, c'est contribuer dans une large mesure à continuer de se rétablir. Le parrain assume tacitement sa responsabilité, laquelle ne revêt aucun caractère officiel mais constitue les fondements de l'approche des AA pour en finir avec l'alcool grâce aux douze étapes.

Témoignage d'une marraine...

Quand je suis arrivée en AA, j'ai très vite senti qu'une réunion par semaine ne me suffirait pas. J'ai sollicité une amie pour me parrainer. J'ai eu l'immense chance qu'elle accepte. Elle a été mon guide dans mon rétablissement, très présente au téléphone, m'accompagnant dans mon travail des 12 étapes. J'en témoigne souvent. C'est sans doute pour cela que j'ai aujourd'hui plusieurs filleules, que j'accompagne moi aussi sur leur chemin d'abstinence, à partir d'un guide de travail des 12 étapes. La richesse de ces accompagnements me surprend, me nourrit et me fait vivre intensément.

...et de sa filleule

Je suis arrivée à ma première réunion à bout de souffle, à bout de vie. Le bel accueil reçu m'a fait y revenir. J'ai été marquée par une femme de l'âge de ma mère, parlant de l'aide que lui avait apporté le parrainage entre les réunions. Je lui ai demandé si elle voulait bien me marrainer. Elle a dit oui. Dès nos premiers entretiens, j'ai pris le chemin qu'elle me proposait, des rendez-vous à ma convenance, réguliers, pour des partages en face à face, et sa présence au bout du fil, quand je suis en difficulté. Je suis encore jeune abstinente, à peine plus d'un an, mais ma vie a profondément changé, elle est devenue assez sereine, je ne suis plus jamais seule. J'ai pris du service, avec l'aide d'un parrain de service. La reconnaissance est mon moteur. Le chemin ne fait que commencer.



Témoignage d'un membre isolé

*Un handicap m'interdit même...
les réunions mais je commence
chaque nouvelle journée par une lecture
des Réflexions quotidiennes.*

*Dès que, le matin, les soins
de l'auxiliaire de vie m'ont donné
figure humaine, je me retrouve
dans une grande pièce toute claire,
mon livre est sur le coin de la table :
l'ouvrir c'est comme ouvrir les volets
pour la deuxième fois, recevoir
la lumière. Il m'arrive de ne pas être
d'accord avec la formulation,
de la changer. Qu'importe, ouvrir
ce livre c'est signer mon appartenance
à AA. Cette appartenance,
c'est ma liberté.*

LIRE POUR SE RÉTABLIR

Les Alcooliques anonymes possèdent leurs propres publications pour permettre aux membres d'approfondir leur méthode de rétablissement et diffusent également des publications pour une meilleure connaissance du mouvement.

Les ouvrages de rétablissement servent de support aux thèmes de partage en réunion.

Le livre *Les Alcooliques anonymes*, surnommé affectueusement « Gros livre » (ou *Big book*) par les membres AA, a été publié en 1939. Il est vendu chaque année à environ un million d'exemplaires (dans sa version anglaise) à travers le monde. Il a été traduit à ce jour en plus de 69 langues. En 2012, la bibliothèque du Congrès (Washington) l'a inscrit dans la liste des 88 « livres qui ont forgé l'Amérique ». Cet ouvrage est le texte de base des AA. Il a aidé des milliers d'hommes et de femmes à se rétablir de l'alcoolisme. La deuxième partie contient des témoignages de membres.

Le livre *Douze étapes et douze traditions* a été publié en 1953. Il est composé de 24 essais écrits par Bill W sur les étapes et les traditions. On y traite des principes du rétablissement personnel et de l'unité du groupe.

Les publications AA sont nombreuses et composées de quatre types d'ouvrages :

- > des ouvrages d'analyse comme autant d'outils d'aide au rétablissement pour les membres ;
- > des ouvrages historiques relatant la fondation et le développement du mouvement ;
- > des livrets permettant d'approfondir un aspect particulier de la maladie, du rétablissement ou de l'association (le parrainage, la vie du groupe, etc.) ;
- > des brochures et feuillets d'informations à destination du public.

LE SERVICE : LE RÉTABLISSEMENT EN ACTIONS

De la même manière qu'elle est autofinancée, l'association des Alcooliques anonymes est autogérée par ses seuls membres. Cette participation active des membres aux destinées de leur association est une composante intégrante de la méthode de rétablissement des AA.

Pour que les groupes fonctionnent et accueillent des nouveaux venus, certains travaux doivent être accomplis : quelqu'un doit s'occuper de trouver un lieu de réunion adéquat, quelqu'un doit aussi s'occuper d'ouvrir et d'installer la salle de réunion, servir le café, acheter les publications mises à disposition...

Pour que le mouvement fonctionne comme un ensemble cohérent, certains sont chargés de la communication entre les groupes, de la préparation des assemblées, de la coordination entre membres s'occupant d'une même action dans un centre de soins, un établissement pénitentiaire, etc.

Pour que l'association soit visible du public, des administrateurs agissent au niveau national, avec des comités, dans les domaines des relations publiques, de la santé, de la justice, des services sociaux, des entreprises, des publications...

Ces fonctions, que les AA appellent services, sont confiées par élections aux membres qui les exercent à tour de rôle et pour un temps limité.

On propose aux nouveaux venus de prendre assez rapidement leur part de responsabilités, renforçant ainsi un sentiment d'appartenance qui va conforter leur assiduité aux réunions.

Le service est un outil précieux pour le rétablissement. Il permet au membre d'être actif et responsable dans un groupe qui devient sien.

Témoignage d'un serviteur

Le service, c'est tout ce qui fait marcher les groupes et le mouvement, tout ce qui contribue au final à faire savoir à celui qui cherche de l'aide qu'AA est une solution. Unité, rétablissement et service sont les trois côtés de notre triangle symbolique. Ce n'est pas pour rien. Tout service est important. Sans lui, pas de groupe, pas de mouvement.

Au-delà de cette évidence, il y en a une autre, que j'ai pu vérifier intimement : le service renforce et accélère le rétablissement. AA est un programme d'action. En agissant près des autres, ma personnalité se révèle. Je perçois avec une plus grande acuité mes forces et mes faiblesses. À moi de muscler les premières et de clouer le bec à mon ego s'il vient à déborder et bousculer le bien-être commun. Le service m'aide à soutenir un dialogue constructif avec l'autre, à oser m'affirmer, à gagner de l'estime de moi-même, celle-ci se construisant au fil des expériences. Toutes choses qui m'étaient inaccessibles lorsque je buvais, car je me réfugiais dans le silence. C'est formidable de vivre au grand jour.

UNE DIMENSION SPIRITUELLE DÉTERMINANTE

Les Alcooliques anonymes ne forment pas une association religieuse. Croyante, athée, agnostique, toute personne ayant un problème avec l'alcool a sa place en AA. La méthode de rétablissement des AA propose cependant une dimension spirituelle importante, fondée sur la tolérance, la liberté de conscience, l'entraide fraternelle et l'absence de tout clivage. Chacun est libre de s'approprier cette dimension selon son désir personnel.

Le mot Dieu, qui est inscrit dans la méthode des Alcooliques anonymes, est ouvert à la conception personnelle de chacun. Les membres évoquent une puissance supérieure à eux-mêmes, qui les accompagne intimement dans la progression de leur rétablissement. Force du groupe AA pour les uns, Dieu de religion pour les autres, ou encore, guide spirituel, puissance intérieure ou universelle, « bonne étoile », élément rationnel, la liste pourrait être infinie...

LES DOUZE ÉTAPES DU RÉTABLISSMENT

La méthode de rétablissement de l'alcoolisme des Alcooliques anonymes propose à l'alcoolique un nouveau mode de vie qui lui permet de vivre de façon satisfaisante sans faire usage d'alcool.

Cette méthode est basée sur un principe de « douze étapes ». Ce ne sont pas des étapes imposées, mais suggérées comme des guides éprouvés qui ont permis à des millions d'alcooliques de se rétablir. Chaque membre prend le temps qui lui est nécessaire pour les appréhender et les adapter à sa propre perception, à son vécu personnel de la maladie alcoolique.

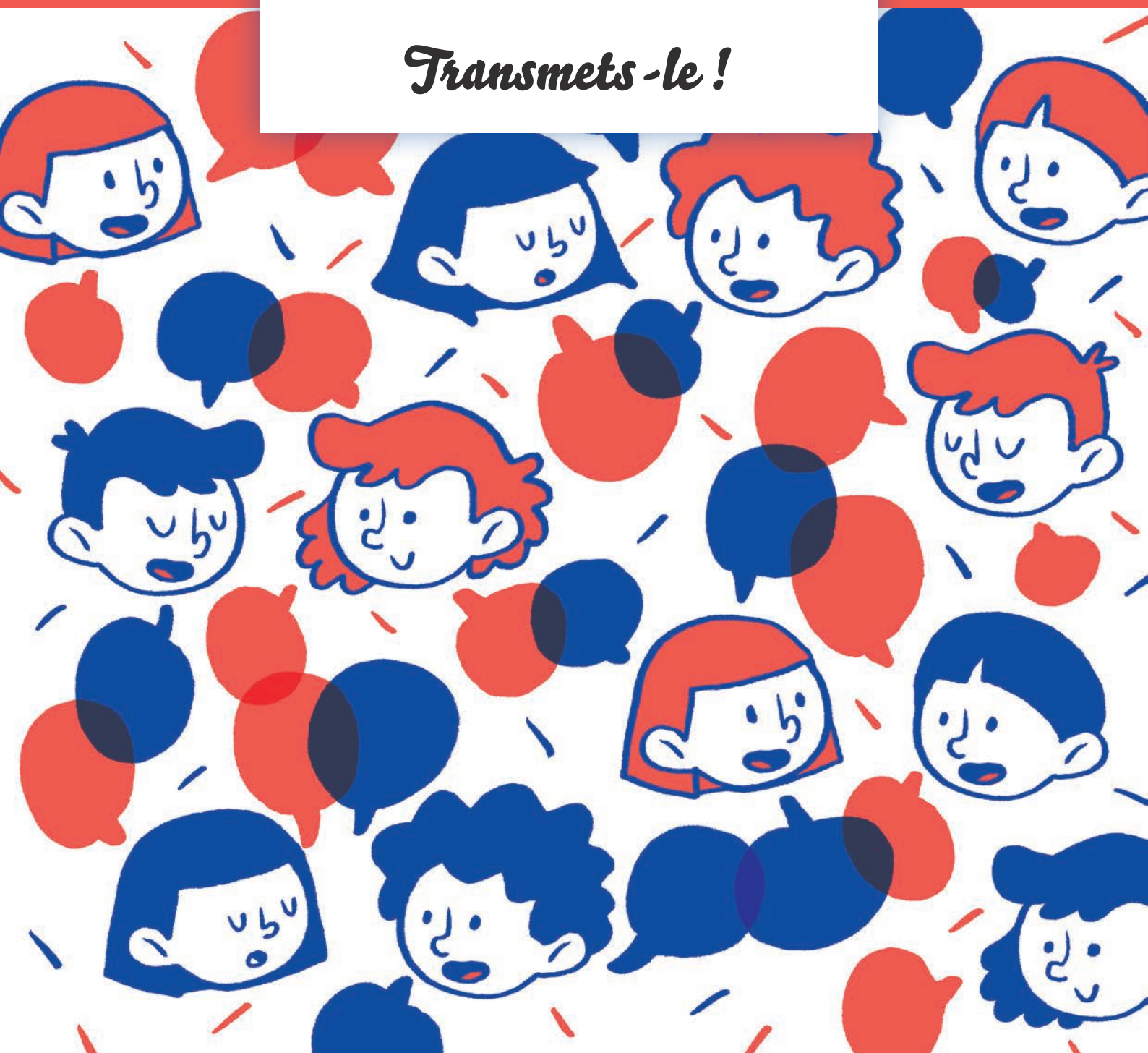
Ces étapes décrivent les attitudes et les actions considérées comme importantes pour les membres dans leurs efforts pour parvenir à vivre sans faire usage d'alcool. L'expérience démontre que les membres qui ont fait un effort réel pour observer ces étapes et essayer de les mettre en pratique dans leur vie quotidienne, découvrent un mode de vie nouveau grâce auquel ils connaissent une abstinence durable et source d'épanouissement personnel.

LES DOUZE ÉTAPES DES ALCOOLIQUES ANONYMES

1. Nous avons admis que nous étions impuissants devant l'alcool – que nous avons perdu la maîtrise de notre vie.
2. Nous en sommes venus à croire qu'une puissance supérieure à nous-mêmes pouvait nous rendre la raison.
3. Nous avons décidé de confier notre volonté et notre vie aux soins de Dieu tel que nous le concevons.
4. Nous avons procédé sans crainte à un inventaire moral approfondi de nous-mêmes.
5. Nous avons avoué à Dieu, à nous-mêmes et à un autre être humain la nature exacte de nos torts.
6. Nous étions tout à fait prêts à ce que Dieu élimine tous ces défauts.
7. Nous lui avons humblement demandé de faire disparaître nos défauts.
8. Nous avons dressé une liste de toutes les personnes que nous avons lésées et nous avons consenti à réparer nos torts envers chacune d'elles.
9. Nous avons réparé nos torts directement envers ces personnes dans la mesure du possible, sauf lorsqu'en ce faisant, nous risquions de leur nuire ou de nuire à d'autres.
10. Nous avons poursuivi notre inventaire personnel et promptement admis nos torts dès que nous nous en sommes aperçus.
11. Nous avons cherché par la prière et la méditation à améliorer notre contact conscient avec Dieu, tel que nous Le concevons, lui demandant seulement de connaître sa volonté à notre égard et de nous donner la force de l'exécuter.
12. Ayant connu un réveil spirituel comme résultat de ces étapes, nous avons alors essayé de transmettre ce message à d'autres alcooliques et de mettre en pratique ces principes dans tous les domaines de notre vie.

04

Transmets-le !



L'alcoolisme est une maladie caractérisée par l'obsession de l'alcool et la perte du contrôle de sa consommation. Comme toute addiction, elle nuit à la santé, à la capacité au travail et au comportement relationnel et social. L'alcoolisme est une maladie émotionnelle et psychologique autant que psychique.

AVEC LES PROFESSIONNELS

Depuis leur création, les Alcooliques anonymes entretiennent de bonnes relations avec les professionnels qui œuvrent auprès de personnes alcooliques. À cet égard, ils se sont donné une politique de collaboration sans affiliation. Ils n'expriment pas d'opinion, ni ne contestent les sujets pour lesquels ils ne se reconnaissent pas de compétence, y compris dans le domaine de l'alcoolisme.

Le seul but de cette collaboration avec les professionnels est l'entraide et le partage d'expérience avec d'autres alcooliques. Ils sont disposés à agir aux côtés des professionnels qui les sollicitent, partout où ils peuvent aider, par leurs témoignages, d'autres alcooliques.

Ainsi des membres AA sont présents dans les établissements de santé, dans les établissements pénitentiaires et les lieux de réinsertion. Ils interviennent sous forme d'information publique auprès des professionnels de santé, de justice, des travailleurs sociaux, ainsi que dans les établissements d'enseignement, dans les entreprises ou les collectivités, pour apporter leur éclairage personnel de la maladie et pour expliquer leur méthode et leur fonctionnement.

Ils vont où ils sont appelés, dans la limite de leur mission associative et de leurs disponibilités bénévoles.

Ancien dans le mouvement ou nouveau venu, chaque membre des AA est porteur du message d'espoir, de la méthode de rétablissement de l'alcoolisme et de l'organisation associative des Alcooliques anonymes.

Toutes ces relations sont organisées par des comités qui agissent au niveau national et se coordonnent avec des comités locaux. Leurs actions sont orientées chaque année par l'assemblée générale de l'association (la conférence). Ces comités nationaux et leurs correspondants régionaux agissent à travers toutes les manifestations qui sont susceptibles de faire connaître l'association : congrès national, conventions régionales, rassemblements d'information publique.

LE SENS DE L'ANONYMAT

Quel rôle joue l'anonymat chez les Alcooliques anonymes ? Pourquoi en parle-t-on comme de la principale protection dont dispose le mouvement pour assurer sa survie et sa croissance ?

Quand on considère l'histoire des AA, de ses débuts en 1935 jusqu'à maintenant, il apparaît clairement que l'anonymat remplit deux fonctions différentes mais tout aussi vitales l'une que l'autre :

> Sur le plan personnel, l'anonymat permet aux membres de ne pas être reconnus comme alcooliques, ce qui constitue souvent une garantie particulièrement importante pour les nouveaux venus.

> Au niveau de la presse, de la radio, de la télévision et du cinéma [et de l'internet], l'anonymat fait ressortir l'égalité de tous les membres dans le mouvement en mettant un frein aux ambitions de ceux qui pourraient autrement chercher à se servir de leur appartenance aux AA pour se faire reconnaître, ou pour obtenir du pouvoir ou des avantages personnels.

Extrait de la brochure
Le sens de l'anonymat
Reproduit avec la permission
de A.A. World Services, Inc.

« La rencontre avec un mouvement d'entraide pour une participation éventuelle doit être proposée aux patients alcoolo-dépendants »

Recommandation de 2001 de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES.

LES ALCOOLIQUES ANONYMES AGISSENT DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Selon une définition communément admise, est alcoolique celui qui a perdu la faculté de contrôler sa consommation d'alcool ou « la liberté de s'abstenir de boire ». L'expérience des Alcooliques anonymes tend à démontrer qu'un alcoolique de cette catégorie ne retrouvera jamais la faculté de boire modérément et que l'abstinence d'alcool, accompagnée d'un travail sur soi-même, permet de stabiliser durablement la maladie.

De nombreux médecins recommandent à leurs patients de participer à des groupes réunissant des alcooliques rétablis au sein des mouvements d'entraide. AA travaille souvent en collaboration avec des addictologues, dont certains siègent au conseil d'administration d'AA France, ainsi qu'avec les autres associations d'entraide au sein de la Société française d'alcoologie (SFA).

Cependant, AA n'a aucune compétence médicale et ne fait la promotion d'aucune forme de thérapie. Son rôle est de collaborer avec le milieu médical et d'être présent dans les hôpitaux et les services ambulatoires d'alcoologie de la façon suivante :

- > En animant des groupes AA en structure de soin avec la possibilité d'aller chercher les patients qui le désirent dans leur chambre, avec l'accord du médecin responsable, et de les raccompagner en fin de réunion.
- > En rencontrant les patients hospitalisés qui le souhaitent, avec l'accord de l'équipe soignante, pour leur présenter le mouvement.
- > En assurant des antennes et des permanences dans les établissements de soins pour présenter le mouvement aux patients.

En 2002, l'association Alcooliques anonymes s'est vue décerner la médaille de vermeil de l'académie nationale de médecine.

Témoignage d'un membre intervenant en milieu hospitalier

Après avoir fréquenté les établissements de soins pour moi-même, j'y retourne avec plaisir aujourd'hui pour témoigner en tant que membre des Alcooliques anonymes. J'essaie de transmettre avec humilité ce que j'étais [dans l'alcool] et comment je suis maintenant. Je ne détiens pas la vérité mais j'apporte l'espoir en étant tout simplement moi-même. Quand une petite étincelle pétille dans les yeux des patients que je rencontre, je me dis que j'ai fait ma part et j'invite la personne à rejoindre un groupe AA. L'accueil du personnel soignant est chaleureux, une belle complicité naît de notre complémentarité.

Témoignage d'un soignant

[...] Issus de l'expérience, vos conseils sont précieux. Le respect de la diversité, vue comme une richesse, le non-jugement, la prise en compte de la personne, l'importance accordée au lien humain sont d'autres valeurs partagées. C'est le lien humain qui fait toute la différence et conditionne la réussite d'une démarche. Sur le terrain, il convient d'être sincère, authentique. Il y a une façon d'être qui traverse le discours. Les patients attendent des témoignages positifs et sincères, qui ne soient pas basés sur une trop longue évocation des périodes d'alcoolisation...

Source www.alcooliques-anonymes.fr – AA en régions

LES ALCOOLIQUES ANONYMES À LA RENCONTRE DES JUSTICIABLES

Les Alcooliques anonymes sont présents dans les établissements pénitentiaires depuis les années 70 – le premier groupe en détention a été ouvert en 1971 à la maison d'arrêt de Rouen, il se réunit encore aujourd'hui.

Des membres AA interviennent régulièrement dans les lieux de détention, en concertation avec le personnel médico-psychologique ou les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP).

Des groupes AA se réunissent en milieu carcéral, des séances d'information sont proposées aux prévenus et aux détenus pour les aider à réfléchir à leur rapport avec l'alcool.

Les Alcooliques anonymes agissent également en milieu ouvert. Ils informent les professionnels en relation avec les justiciables : commissariats, gendarmeries, magistrats, avocats, personnels d'insertion et de probation, médiateurs et établissements de réinsertion.

L'action de l'association Alcooliques anonymes est reconnue et soutenue par la direction de l'administration pénitentiaire dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs.

LES ALCOOLIQUES ANONYMES ET LE MONDE DU TRAVAIL

L'association enregistre un nombre croissant de demandes émanant de dirigeants d'entreprises, de DRH, de comités d'hygiène, de sécurité et de condition de travail (CHSCT). Les grandes entreprises consultent les Alcooliques anonymes pour organiser des séances d'information et de réflexion sur l'alcool.

AA est également sollicité par le milieu scolaire. L'alcoolisation chez les jeunes a changé ces dernières années. C'est une alcoolisation massive, dévastatrice. Cependant, la méthode des AA n'étant pas préventive, AA intervient à la demande et au cas par cas dans le milieu scolaire pour accompagner les jeunes ayant déjà pris conscience de leur problème.

Témoignage d'un membre employé d'entreprise

J'étais directeur des achats dans une entreprise, je buvais beaucoup. J'avais rendu opaques les vitres de mon bureau pour que l'on ne me regarde pas. Un jour le PDG m'a convoqué dans son bureau et m'a menacé de me licencier si je continuais à boire. J'ai convenu que j'avais un problème avec l'alcool. J'étais conscient que si je touchais à un verre, il fallait que j'aille jusqu'au bout. Mon PDG m'a dit : « Prenez ce numéro, appelez cette personne, il connaît la question ». Un homme de 35 ans, souriant, élégant m'a expliqué que l'alcool était une maladie. Je me suis senti, aidé et compris. Il m'a emmené à ma première réunion. Il y avait 40 personnes. J'ai compris que ce lieu était fait pour moi. J'ai arrêté de boire le lendemain et il y a de ça 18 ans. Je suis allé en réunion tous les jours pendant trois mois et j'ai souvent donné mon témoignage en entreprise. J'ai beaucoup de reconnaissance.

Témoignage d'un membre intervenant en milieu pénitentiaire fermé

Je dis souvent aux amis détenus : « case prison – case réflexion ». Nos partages les aident à faire le point et à envisager la sortie sans alcool. Et moi, je n'oublie jamais que ce n'est que le hasard si je n'ai pas été à leur place !

Témoignage d'un personnel socio-éducatif en milieu carcéral

[...] Ce temps de rencontre ne place pas les personnes en coupables, en malades, en « alcoolos », mais en êtres humains en difficulté face à un produit. Devant les témoignages des AA, chacun des détenus (hors tout jugement) a la possibilité de reconnaître quelque chose de son vécu et ainsi, peut-être, de son problème [...].

Source brochure AA pour la justice



NOS AMIS LES JOURNALISTES

Les Alcooliques anonymes s'attachent à développer une forme de publicité basée sur l'attrait, en privilégiant le vécu. La solution de rétablissement des AA n'est pas le remède universel. C'est une solution qui fonctionne de manière satisfaisante pour ceux qui ont choisi de la mettre en œuvre. Les membres sont invités à témoigner uniquement de leur propre expérience avec humilité et sans se vanter.

Depuis Joseph Kessel en 1960, qui par ses articles a joué un rôle déterminant dans la naissance de l'association en France, les Alcooliques anonymes bénéficient de l'aide inestimable des médias pour se faire connaître. Ils se tiennent à la disposition des journalistes pour les rencontrer, leur donner des renseignements sur leurs activités, les accueillir dans les réunions ouvertes à tout public où ils pourront rencontrer des alcooliques rétablis. Ils acceptent volontiers les invitations à apporter leurs témoignages au cours d'émissions de TV ou radio. Toutefois, lors de leurs interventions dans les médias, les membres AA souhaitent privilégier le récit de leur rétablissement plutôt que le seul récit de leur déchéance dans l'alcoolisme actif.

Pour préserver ses membres et l'intégrité du mouvement, Alcooliques anonymes demande aux médias de respecter scrupuleusement l'anonymat de chaque intervenant. Aucun témoignage à visage découvert ne saurait être possible en aucune circonstance, ni divulgation d'une identité.

Toutefois, Les AA comptent parmi le conseil d'administration AA France des membres non alcooliques, professionnels de la société civile qui les accompagnent et les soutiennent et qui ne sont pas soumis à l'anonymat public.

05

L'alcoolisme : un mal familial

La maladie de l'alcoolisme affecte grandement l'entourage (enfants, parents, conjoints, amis...). On estime que pour chaque personne qui boit excessivement, cinq personnes souffrent. Toutes ces personnes croient qu'elles peuvent aider le malade. Elles peuvent se sentir responsables de sa consommation et s'en culpabiliser. Elles rencontrent toutes sortes de difficultés liées à la vie auprès d'une personne alcoolique. Les membres de l'association des Groupes familiaux Al-Anon / Alateen connaissent bien le problème puisqu'ils y sont ou y ont été eux-mêmes confrontés.

Fondée par les conjointes des fondateurs de AA, l'association fonctionne de manière identique à celle des Alcooliques anonymes.

06

Et si je ne suis pas uniquement alcoolique ?

Comme son nom l'indique clairement, chez les Alcooliques anonymes on parle d'alcoolisme et non de dépendance en général.

Il est écrit dans la définition des Alcooliques anonymes : « le désir d'arrêter de boire » ou encore « aider d'autres alcooliques à se rétablir ». Les membres AA insistent beaucoup sur cette unicité de but qui, selon leurs expériences, aide un alcoolique à sortir du déni en faisant face à sa réalité. Le principe de la méthode de rétablissement des AA s'appuie sur l'identification et le partage d'expérience : Les membres AA sont des alcooliques et ils ne peuvent témoigner qu'à ce sujet.

Une personne poly-consommatrice qui constate que l'alcool est un problème dans sa vie est bienvenue dans les réunions AA pour partager avec les autres membres sur son problème d'alcool.

Si son problème de dépendance se situe ailleurs (autres produits ou autres comportements), il existe d'autres associations, basées sur le modèle des AA, qui peuvent l'aider plus efficacement.

Les Alcooliques anonymes accueillent tout public en réunion ouverte.

07

*Vous nous trouverez
facilement.*



▶ **N°Cristal** 09 69 39 40 20

APPEL NON SURTAXE





Des membres des Alcooliques anonymes, alcooliques abstinents, à l'écoute 24h/24 qui orientent les personnes concernées vers une réunion en leur proposant un accompagnement de proximité.



Plan du site

Aperçu sur les Alcooliques anonymes
 Témoignages
 AA est-il pour vous ?
 Foire aux questions
 Trouver une réunion
 AA en régions
 Agenda des manifestations
 Pour les professionnels et les médias
 Contacts

Pour retrouver notre actualité

-  **Facebook** @alcoanonymes
-  **Twitter** @AlcoAnonymes
-  **Instagram** alcooliquesanonymesofficiel
-  **Chaîne YouTube** Alcooliques anonymes officiel

Notre siège social

Pour tout renseignement sur l'association et demande de collaboration.
 Union Alcooliques anonymes
 29, rue de Campo Formio – 75013 Paris

Tél. : 01 48 06 43 68
 Mail : bsg@aafrance.fr

Notes

Lined writing area with horizontal blue dotted lines.

Mentions légales

Le mouvement Alcooliques anonymes est régi en France par l'association Loi 1901 Union Alcooliques anonymes (SIRET : 78431530100043 – APE : 9499Z).

Alcooliques anonymes est une marque déposée de Alcoholics anonymous World Services, Inc.

Brochure éditée en 2018 par l'Union Alcooliques anonymes.
Tous droits réservés.

Conception graphique et illustrations : Studio graphique Kiwii / www.kiwii-illustration.fr
IFR204 - Imprimé en Belgique D/2018/4650/12

